

fative, au lieu que les Prelats ne leur ont accordé dans les Assemblées precedentes, que la *Voix consultative*. Mr. le Cardinal leur permit de s'assembler entr'eux pour deliberer ce qu'ils devoient faire. Lors qu'ils revinrent dans la Salle plusieurs de ces Abbez qui aspirerent à l'Episcopat, s'éloignerent du sujet de la Conference particuliere qu'ils venoient d'avoir ; ils se jetterent à travers champ sur les éloges du Pape &c. Les autres crièrent beaucoup, quoi qu'inutilement, il y en eut qui dirent que leur Députation ne servoit qu'à tailler les plumes de Mrs. les Evêques ; enfin on leur imposa silence, en leur disant qu'il ne s'agissoit pas de voix deliberative ; mais uniquement de la Constitution, qui fut acceptée.

Le Clergé ayant une devotion particuliere pour St. Augustin, choisissant toujours pour s'assembler, une Eglise consacrée à ce grand Docteur, celebra sa fête le 28. Août, avec beaucoup de splendeur : Mr. l'Archevêque d'Auch officia, & Mr. l'Evêque de Senec prononça le Panegyrique du Saint ; il s'en acquita si dignement qu'on eût dit qu'il avoit fait ses Classes avec St. Augustin tant il étoit familier avec lui.

Toutes les affaires étant finies, cette celebre Assemblée se rendit à Versailles le 9. Septembre pour prendre congé du Roi ; ils tinrent cependant leurs séances jusqu'au 23. mais sans aucune ceremonie, & le 24. ils s'assemblerent pour la dernière fois chez Mr. le Cardinal de Noailles leur President, qui les traita magnifiquement à dîner, pour leur dire adieu.

Pendant le cours des séances, l'Assemblée reçut deux Lettres, l'une de l'Abbé de Bel'e-